

CONSEIL GÉNÉRAL: la commission ira jusqu'au bout !

Le 8 avril dernier, la Commission chargée d'étudier la mise en place d'un Conseil général pour la Commune de Saignelégier (CCGS) a présenté son rapport intermédiaire lors d'une séance du Conseil communal. À cette occasion, les travaux et les options ont été commentés et argumentés. L'Exécutif communal a remercié les membres de la CCGS de leur engagement intensif et les a félicités pour la qualité du travail fourni.

Au terme de la présentation et après s'être donné un

petit temps de réflexion, le Conseil communal a demandé à la CCGS de poursuivre et conclure ses travaux de façon à ce qu'un éventuel Conseil général puisse être mis en place au 1^{er} janvier 2028, début de la prochaine législature. Il a également validé la proposition d'agenda que lui a faite la CCGS, avec un temps fort au début de l'automne 2026, moment d'une information publique complète et d'un vote populaire.

Pour la CCGS:
Jean-Marie Miserez